

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Lycée Professionnel « Quartier de l'Argensol »

**Modalités d'inscription ou de réinscription au lycée professionnel de l'Argensol
Futurs élèves de 1^{ère} Bac Pro
Année scolaire 2020-2021**

Chers Parents,

En raison du Covid 19, nous ne pouvons recevoir les familles pour les inscriptions. Aussi, vous devez télécharger les pièces mentionnées ci-dessous, sur le site www.lyc-argensol.ac-aix-marseille.fr (EDITO), et les déposer dans la boîte aux lettres du lycée (**qui est située à l'entrée du lycée à droite du petit portillon**) ou par voie postale, en précisant à l'attention de Laurence CHARBONNIER.

Si vous ne pouvez pas télécharger les documents, il vous est possible d'en demander l'envoi par mail à l'adresse suivante : laurence.argensol@gmail.com

Informations importantes à retenir :

- Le dossier d'inscription doit être retourné du **lundi 6 juillet 2020 au mardi 7 juillet 2020 inclus au plus tard**. Si le dossier n'est pas reçu dans ces délais, la place de votre enfant sera déclarée vacante et attribuée aux élèves placés en liste d'attente.
- La place à l'internat n'est pas automatique : une candidature doit être remplie, le dossier est à télécharger sur le site du lycée. Elle dépend de l'avis du chef d'établissement. Une réponse vous sera donnée.

Aucune inscription ne sera prise en compte si :

- Le dossier est incomplet (défaut d'une partie des documents à fournir. Le lycée ne fera pas de photocopies).
- L'élève n'est pas à jour des règlements (cantine, sorties, dégradations...etc.).

**Documents à télécharger sur le site www.lyc-argensol.ac-aix-marseille.fr
(inscriptions 1^{ère} Bac Pro) et à fournir :**

<i>1 Fiche « d'urgence » infirmerie</i>	
<i>Fiche intendance avec de préférence un chèque d'avance sur provision : 60,00 euros en demi-pension, 100,00 euros en internat. Si le règlement s'effectue en espèces, prendre rendez-vous syp auprès de l'intendance au 04.90.34.91.18</i>	
<i>Autorisation biométrie</i>	
<i>Autorisation du droit à l'image</i>	
<i>Maison des lycéens (facultative): fiche d'adhésion et 1 chèque (10,00 euros), au nom de la Maison des Lycéens du L.P. l'Argensol. Si le règlement s'effectue en espèces, la demande se fera à la rentrée.</i>	
<i>Association sportive (facultative) : fiche d'adhésion et une avance sur adhésion par chèque (5,00 euros,) au nom de l'Association Sportive du L.P. l'Argensol. Si le règlement s'effectue en espèces, la demande se fera à la rentrée.</i>	

Si interne :

<i>Fiche de demande internat et autorisation de sortie mercredi pour les élèves internes avec coordonnées d'un correspondant (OBLIGATOIRE). Seront prioritaires les élèves les plus éloignés de leur domicile.</i>	
---	--

Documents à remplir et à fournir :

<i>La fiche siècle ci-jointe : les téléphones et adresses doivent être vérifiés et corrigés en rouge si besoin</i>	
<i>2 Copies de la pièce d'identité de l'élève (carte d'identité Recto/Verso)</i>	
<i>4 photos d'identité de l'élève (prédécoupées) : inscrire nom, prénom et classe au dos des photos</i>	
<u>Pour les examens :</u> <i>-Si votre enfant a seulement été recensé → fournir le <u>document de recensement</u></i> <i>-Si votre enfant a effectué sa journée défense et citoyenneté (JDC) → fournir le <u>certificat de participation à la JDC</u></i>	